

**Compte-rendu de la séance du 27 février 2017**  
**du Conseil Municipal d'Ercé-en-Lamée**

**Présents : DERVAL Patrick, BERTIN Isabelle, BERTHIAUX Gwénaél, MARTIN Rémy, HUBERT Armelle, PAITEL Patricia, FILATRE Félicien.**

**Absents excusés : BARBIER Laurent, EON Christophe, CHESNOT Cécile, LE MÉE Philippe, HARDAT Bénédicte.**

**Vote des subventions 2017**

Le Conseil Municipal examine les demandes de subventions pour l'année 2017 et répartit comme suit le crédit qui sera inscrit au budget primitif 2017 :

Triangle football club	1 350€	
Tennis club Teillay-Ercé-Tresboeuf	1 500€	
Association Rurale de Loisirs Ercé-Teillay (ARLET)	450€	
Les Câlinous	356€	
Trail Club des Marches de Bretagne	240€	
Club de gym	...458€	
Société de Chasse St Hubert : encouragement à la lutte contre les ragondins	150€	
Association Départementale des Veuves Civiles	50€	
ADMR (Association Locale de Bain)	150€	
Association des Amis des Soins Palliatifs de la région de Bain de Bretagne HETRE		80€
Secours catholique	100€	
Restaurants du Cœur	100€	
Téléthon	200€	
ADAPEI Les Papillons Blancs	100€	
Association des Donneurs de Sang	40€	

**Aide au fonctionnement des écoles :**

Ecoles Jules Verne et Saint François :

- Sports et culture 24€ par élève d'Ercé
- Fournitures scolaires 15€ par élève d'Ercé

Ecole privée Saint François (convention frais de fonctionnement) 37 000€

**Aide au fonctionnement des maisons familiales et rurales, aux lycées et aux chambres des métiers**

- Lycée la Noë St Yves 60€ x 20 élèves
- Bâtiment CFA Ille-et-Vilaine 60€ x 3 élèves
- Chambre des Métiers d'Ille-et-Vilaine 55€ x 3 apprentis
- Chambre des Métiers de la Charente Maritime 40€ x 1 apprenti
- Chambre des Métiers des Côtes d'Armor 60€ x 1 apprenti

**Déclarations d'Intention d'Aliéner**

Le Conseil Municipal à l'unanimité renonce à faire valoir son droit de préemption urbain sur

- la déclaration d'intention d'aliéner présentée par l'étude notariale de Maître LEMÉE de Rennes concernant la parcelle AB 243 d'une superficie de 505 m<sup>2</sup>, au rue des Mimosas.
- la déclaration d'intention d'aliéner présentée par l'étude notariale des Maîtres LE COULS, AVENEL, THEZE et MIMEY de Bain-de-Bretagne concernant la parcelle AB 164 d'une superficie de 250 m<sup>2</sup>, située rue des Camélias.

**Adhésion à l'assistance technique départementale pour le suivi et l'exploitation du système d'assainissement collectif**

Sans se substituer aux prérogatives de l'exploitant, le Département met à disposition contre rémunération forfaitaire (avec maintien du tarif annuel de 0,41 €/habitant DGF) un technicien spécialisé, sur la base de 3 jours/an, apportant un conseil indépendant sur la conduite du système d'assainissement communal. L'objet de la mission est de contribuer au bon fonctionnement des ouvrages en place par des visites régulières : *performances épuratoires, évolution éventuelle, optimisation de l'exploitation, respect des prescriptions réglementaires, appui méthodologique.*

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec le Département d'une durée de quatre années (2017-2020)